

# Compte rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020

## MEMBRES PRESENTS :

Mmes GENDRON C, GIRAUDEAU E, MILHAU M,  
Mrs. BARTHET-BARATEIG R, BILLOT R, CLAYRAC T, DULEAU JM, GARNIEL J, GIRAUD C,  
PERROCHEAU R, RAIMBAULT J, RAPIN B, VAROQUI J.

**MEMBRES ABSENTS :** ZEKRYTY N, DULEAU M (excusé pouvoir JM Duleau)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jérémy VAROQUI

### • **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2020**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité (14 voix pour) le procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2020.

### • **Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre CAO**

Les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres sont élus par et parmi les membres de l'organe délibérant :

- au scrutin de liste ;
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Après vote, sont élus : à 14 voix au premier tour de scrutin.

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| - <u>Titulaires</u>  | - <u>Suppléants</u> |
| - Christian Giraud   | - Romain Billot     |
| - Jérôme Raimbault   | - Bruno Rapin       |
| - Jean-Michel Duleau | - Romain Perrocheau |

### • **Election du délégué communal au SMEGREG**

il est nécessaire de procéder à l'élection d'un seul délégué titulaire représentant la commune au sein du SMEGREG, pas de suppléant.

Après vote a lieu à bulletin secret et scrutin uninominal majoritaire à trois tours, Monsieur Thibault CLAYRAC est désigné délégué titulaire au SMEGREG à 14 voix au premier tour de scrutin .

### • **Election des membres élus au CCAS**

Monsieur Le Maire propose de procéder à une nouvelle élection des membres élus par le conseil municipal pour siéger au CA. Il précise que cette élection se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Après élection : :- Romain Perrocheau - Marianne Milhau - Christelle Gendron - Elisa Giraudeau - Romain Billot sont élus pour siéger au conseil d'administration du CCAS à 12 voix pour au premier tour de scrutin.

### • **Désignation des membres de la commission CCID pour proposition à la DGFIP**

Après délibération les membres du conseil municipal décident de proposer aux services fiscaux la liste des 7 personnes dont 5 élus municipaux.

Cette liste de candidat sera retranscrite dans un tableau qui sera adressée aux services fiscaux, la DGFIP désignera sur la liste des contribuables les autres membres de la CCID.

### • **Désignation du membre élu de la commission de contrôle des listes électorales**

Après désistement des trois premiers conseillers municipaux dans l'ordre du tableau (Garniel Jacques Raimbault Jérôme, Gendron Christelle) Varoqui Jérémy est nommé pour la commission de contrôle des listes électorales et accepte la mission.

- **Demande de remise gracieuse loyers bar Mars avril et mai**

Après vote à bulletin secret (à la demande de M Duleau), les membres du conseil municipal confirment à la majorité 9 voix pour, 4 voix contre une enveloppe vide la remise gracieuse de loyers du mois de mars avril et mai au profit de l'auberge de Haux pour un montant total de 1884.24€

- **Demande de remboursement des frais d'honoraires de visites médicales par un agent**

Après vote à bulletin secret (à la demande de M Duleau), à l'unanimité (14 voix pour), les membres du conseil municipal autorisent le remboursement des sommes avancées par l'agent communal concernant des visites médicales qui auraient dû être prise en charge par la commune Mme PLANA sur présentation des justificatifs de paiement.

- **Lecture de la décision de la Chambre Régionale des Comptes**

Après délibération, les membres du conseil municipal confirment à l'unanimité avoir été informés de l'avis 2020-0150 de la Chambre Régionale des Comptes du 28/07/2020.

- **Décision modificative budget M14 2020 n° 1**

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité

- Valident les mouvements budgétaires suivants,
- Décident d'abonder le budget M49 de 18 000€.

Article /chapitre	Désignation	Dépenses D recettes R	Programme	Montant initial au BP	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Montant après DM
<b>INVESTISSEMENT</b>							
2183 / 041	Matériel de bureau et informatique opération d'ordre	D	-	8 204.56		0.59	8 205.15
2158/ 21	Autre matériel et outillage	D	102	9 362.83	0.59		9 362.24
16411/16	Emprunts en euros	D		41197.76	16 425.22		24 772.54
021 /021	Virement de la section de fonctionnement	R		240 000.00	16 425.22		223 574.78
BUDGET 2020 investissement Dépenses et Recettes				669 929.42	16 425.22	-	653 504.20
Article /chapitre	désignation	Dépenses D ou recettes R	Programme	Montant initial au BP	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Montant après DM
023/023	Virement vers la section d'investissement	D	-	240 000.00	16 425.22		223 574.78
022/022	Dépenses imprévues	D	-	38 000.00		311.35	38 311.35
66111/66	Intérêts d'emprunt à l'échéance	D	-	7 906.10	1 886.13		6 019.97
657364/65	Subvention à des organismes à caractère industriel et commercial	D	-	70 000.00		18 000.00	88 000.00
Budget 2020 fonctionnement Dépenses et Recettes				1 031 426.00	18 311.35	18 311.35	1 031 426.00

- **Provisionnement pour risque sur le budget M49 dans le cadre du conflit d'achat d'eau**

Les membres du Conseil Municipal, après discussion et délibération, à l'unanimité

- acceptent de provisionner la somme de 40 000€ pour 2020
- indiquent que la somme sera inscrite aux prévisions budgétaires

- **Décision modificative budget M49 2020 n° 2**

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité,

- Valident les mouvements budgétaires suivants,
- Décident d'augmenter la provision pour risques de 18000€ ce qui porte la somme à 40000€ pour 2020 sur le budget M49.

Article /chapitre	Désignation	Dépenses D ou recettes R	Programme	Montant initial au BP	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Montant après DM
<b>INVESTISSEMENT</b>							
21531/21	<b>Immobilisations corporelles</b>	D	223	14 742,46	8 640.00		6 102,46
2158/ 21	Autre matériel et outillage	D	245	0.00		8 640.00	8 640.00
BUDGET 2020 investissement Dépenses et Recettes				175 568.14	8 640.00	8 640.00	175 568.14
Article /chapitre	désignation	Dépenses D ou recettes R	Programme	Montant initial au BP	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Montant après DM
6815/042	Opération d'ordre entre section	D	-	22 000.00	22 000.00		0.00
6815/68	Provisions pour risque	D	-	0.00		40 000.00	22 000.00
774	Produit exceptionnel	R		70 000.00		18 000.00	88 000.00
022/022	Dépenses imprévues	D	-	11 000.00	2 000.00		9 000.00
673/67	Charges exceptionnelles	D	-	3 000.00		2 000.00	5 000.00
Budget 2020 Exploitation Dépenses et Recettes				313 226.14		2 000.00	331 226.14

- **Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement exercice 2019**

Après présentation, le conseil municipal, à l'unanimité :

**ADOpte** les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et d'assainissement collectif exercice 2019








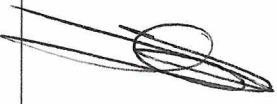

**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

- **Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, M Le Maire déclare la séance close à 22 heures 52 .

BARTHET-BARATEIG Romain 	BILLOT Romain 	DULEAU Jean-Michel	DULEAU Mikaël (pouvoir JM Duleau)	CLAYRAC Thibault 
GARNIEL Jacques 	GENDRON Christelle 	GIRAUD Christian	GIRAUDEAU Elisa (partie en cours de séance pouvoir C Gendron)	MILHAU Marianne 
PERROCHEAU Romain 	RAIMBAULT Jérôme	RAPIN Bruno 	VAROQUI Jérémy 	ZEKRYTY Nadia Absente